

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS
En date du mardi 9 juillet 2021 à 18h**

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude –
Mme GAURENNE Sylvie - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie

Absentes excusées : Mme INGLES Martine - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. ECHARD Vincent

Date de convocation : 5 juillet 2021

Préambule : approbation du compte-rendu de la dernière réunion du CM

- **Convention d'occupation du sol avec Camping Car Park**

Monsieur le Maire indique que l'ouverture de l'aire de Camping Car nécessite l'adoption qu'une convention d'occupation du sol définissant les conditions dans lesquelles la SAS Camping-Car Park est autorisée à exploiter l'aire de stationnement pour camping-cars. Il donne lecture de cette convention. Elle est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

- **Mise à jour du tableau des effectifs**

Monsieur le Maire propose une modification du tableau des effectifs. Le poste d'adjoint administratif à pourvoir à compter du 1^{er} août est de 30 h/semaine.

La modification du tableau des effectifs est adoptée à l'unanimité.

- **Questions diverses**

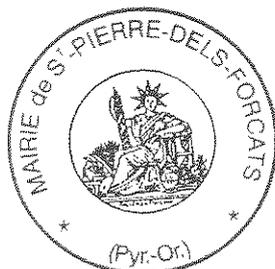
Vincent ECHARD explique que la vigilance incendie était effectuée les années précédentes par le SIECA. Suite au manque de personnel à la station, les employés communaux exerceront cette vigilance et fermeront la barrière de la piste forestière si nécessaire.

Suite à la réfection de la piste forestière du Pla du Cambre d'Aze, une visite de chantier vient d'avoir lieu, l'entreprise ayant réalisé les travaux procèdera à une réfection au niveau du col d'en Baille.

Monsieur le Maire expose le projet de retenue collinaire de la station. Il est prévu de faire effectuer le bornage du terrain communal situé sous l'actuel chemin, de manière à y déposer les résidus issus du creusement de la retenue, par un géomètre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h30.

Le Maire,
Pierre BLANQUE,



Le secrétaire de séance,
ECHARD Vincent,

